



Où va le sucre européen et d'où vient-il ?

Importations
Exportations
Flux intracommunautaires



Chiffres 2023-2024 & Anticipations 2024-2025

PREAMBULE

Contexte 2024-2025

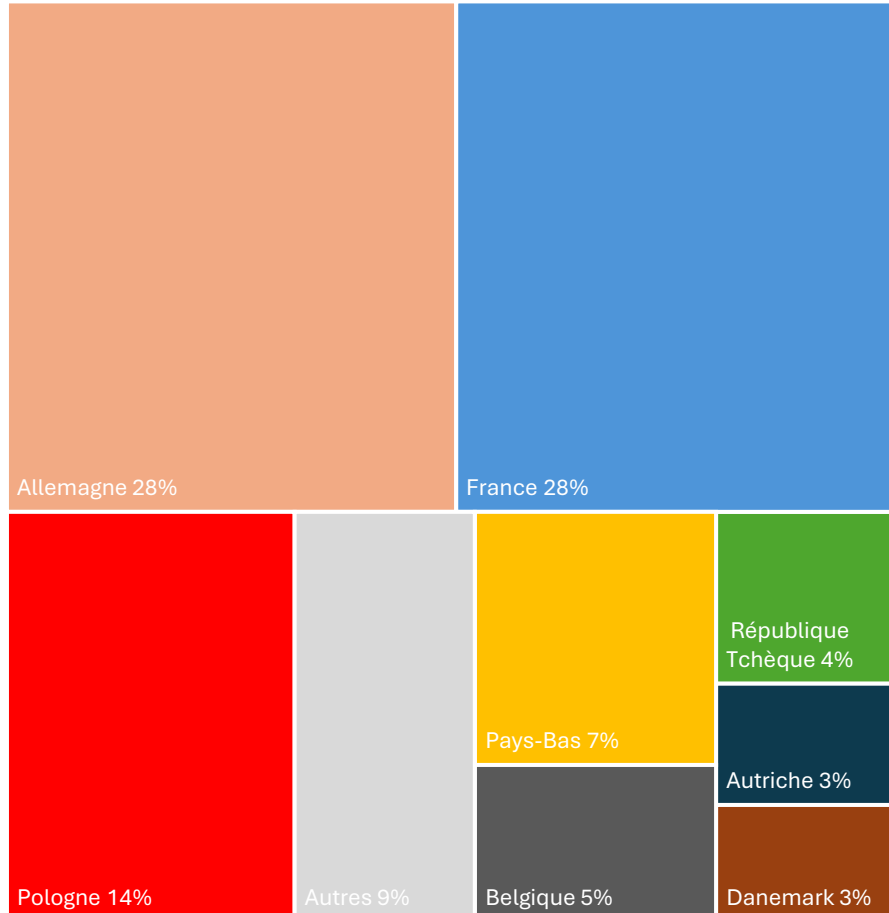


Contexte structurel

Les équilibres communautaires : qui produit, qui consomme ?

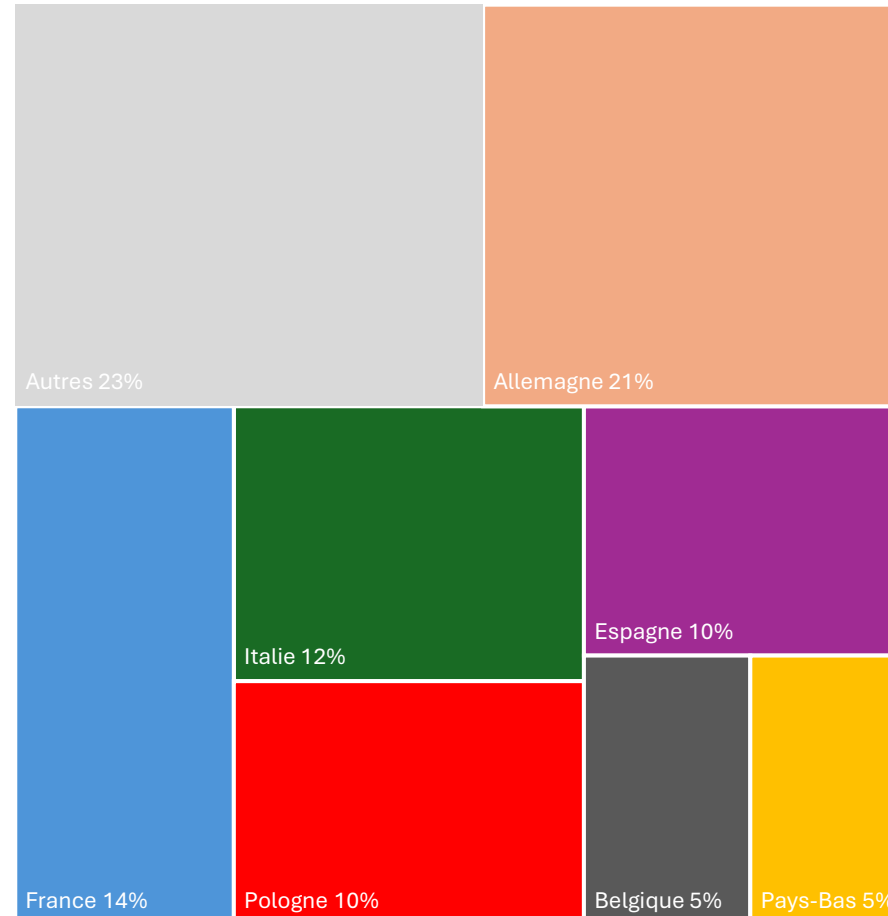
Qui produit du sucre dans l'UE ?

Moyenne 2020-21 à 2024-25, total : 15,4 Mt



Qui consomme du sucre dans l'UE ?

Moyenne 2020-21 à 2024-25, total : 16,0 Mt



- **La production est concentrée sur les contextes pédoclimatiques compatibles avec la culture de betteraves** (Nord de l'UE) : 5 pays sont à l'origine de 82 % du sucre produit.
- **La consommation est plus éclatée** : les 5 premiers pays représentent 67 % des volumes, avec l'Allemagne (19 % de la population UE27 en 2023) largement en tête.
- C'est donc avant tout par **les flux intracommunautaires que se fait l'équilibre européen** : le tiers du sucre européen est consommé dans un autre pays de l'Union que celui où il a été produit.

Contexte structurel

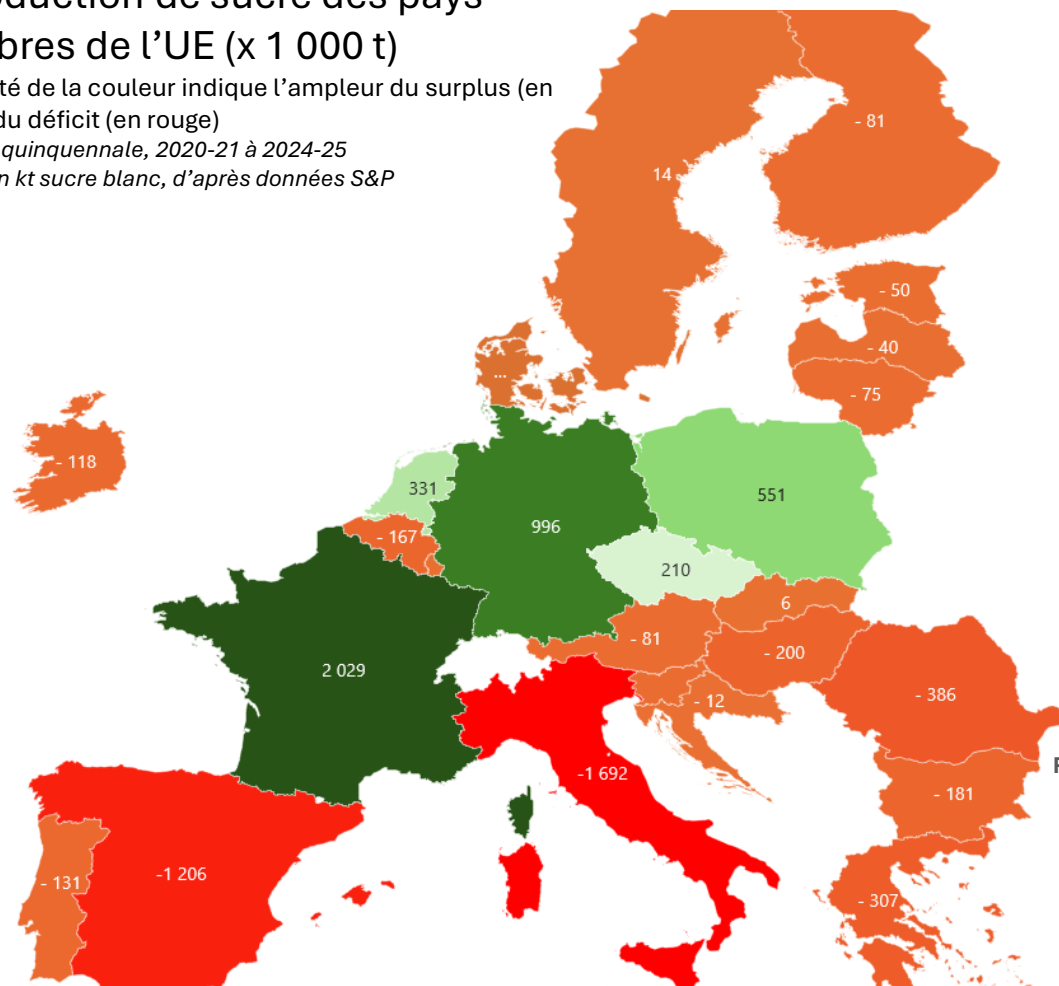
Les équilibres communautaires : bilan par pays

Différence entre la consommation et la production de sucre des pays membres de l'UE (x 1 000 t)

L'intensité de la couleur indique l'ampleur du surplus (en vert) ou du déficit (en rouge)

Moyenne quinquennale, 2020-21 à 2024-25

Valeurs en kt sucre blanc, d'après données S&P



Italie	-1 692
Espagne	-1 206
Roumanie	- 386
Grèce	- 307
Hongrie	- 200
Bulgarie	- 181
Belgique	- 167
Portugal	- 131
Irlande	- 118
Finlande	- 81
Autriche	- 81
Lituanie	- 75
Slovénie	- 70
Estonie	- 50
Lettonie	- 40
Chypre	- 35
Malte	- 30
Luxembourg	- 30
Croatie	- 12
Slovaquie	6
Suède	14
Danemark	142
République Tchèque	210
Pays-Bas	331
Pologne	551
Allemagne	996
France	2 029

Peu d'intervenants sont réellement conséquents en termes de volumes :

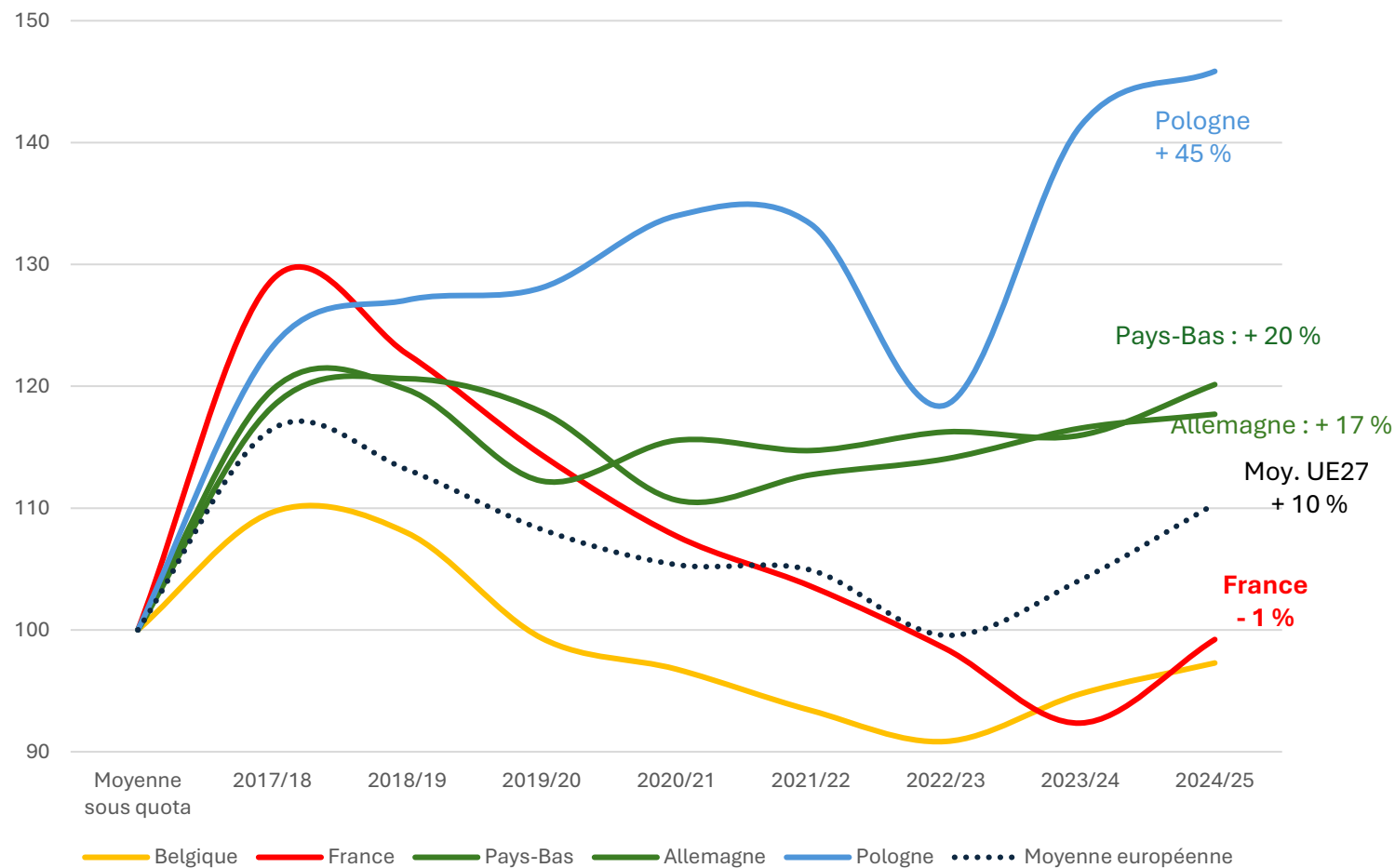
- Deux pays ont un déficit supérieur à 0,5 Mt : l'Espagne et l'Italie ;
- Et trois pays ont un surplus réellement significatif (> 0,5 Mt) : France, Allemagne et Pologne

Contexte conjoncturel

2024-25 : des surfaces en hausse dans l'UE

Evolution des surfaces de betterave des 4 premiers pays européens depuis la fin des quotas

(en base 100 sur la dernière moyenne quinquennale sous quota)



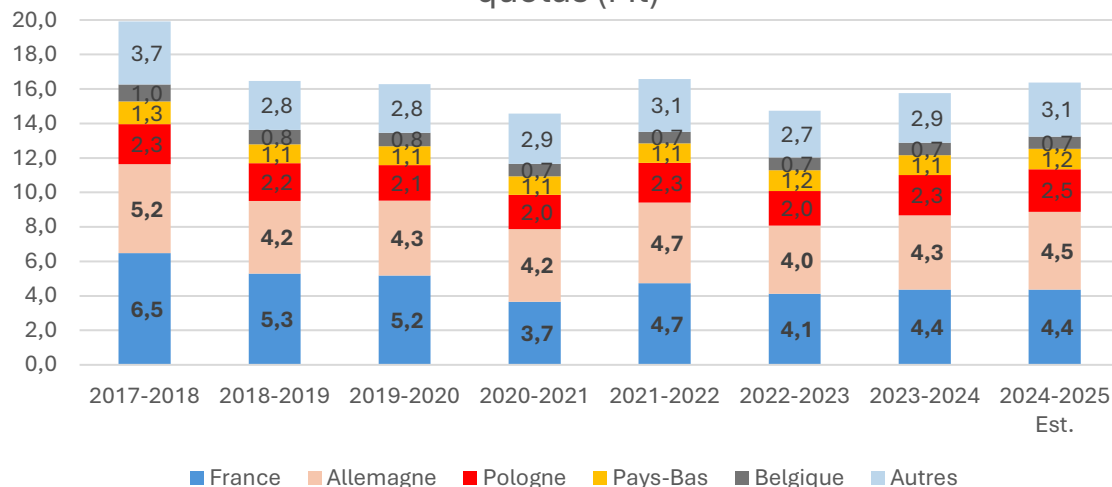
- **Des surfaces 2024-25 en hausse de +10 % par rapport à la situation sous quota, et de + 4 % vs. 23/24**
 - ✓ La France se « réveille », deux à trois ans après les autres Etats Membres
 - ✓ Elle est seule parmi les grands pays producteurs, avec la Belgique, à rester à un niveau de surface inférieure à la situation sous quota

Contexte conjoncturel :

Timide reprise de la production communautaire...

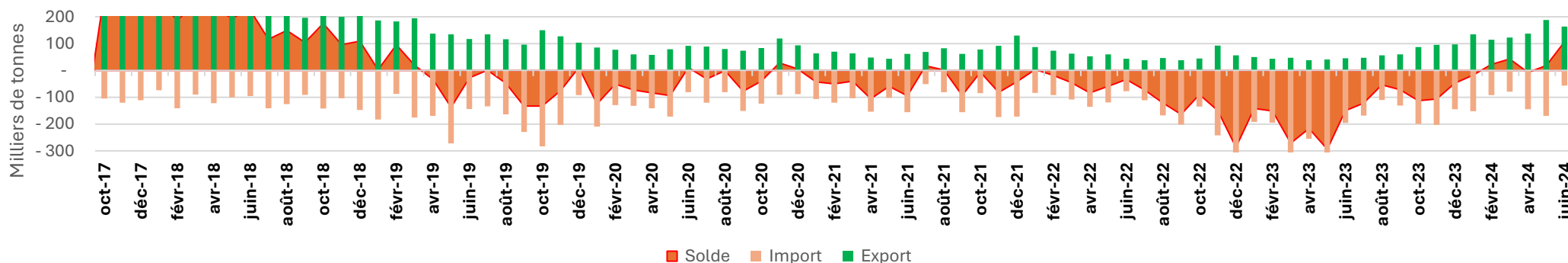
...dans un contexte de pression à l'import (Ukraine) qui a incité les opérateurs à exporter : vers une UE à nouveau exportatrice !

Production de sucre dans l'UE-27 depuis la fin des quotas (Mt)



- Avec un rendement « correct » attendu en Allemagne et en Pologne, mais décevant à l'Ouest, **la production 2024-25 est en hausse :**
 - ✓ 16,4 Mt attendus (+5 % vs moyenne 5 ans)
- **Un nouveau venu dans le bilan : l'Ukraine !**
 - ✓ Été 2022 : ouverture du marché UE-27 au surplus ukrainien : importations « au-delà du nécessaire » : 0,4 Mt importées en 2022-23, puis 0,5 Mt en 2023-24.
 - ✓ Conséquence, à partir du printemps 2024, 'dégagement' à l'œuvre. L'Europe redevient exportatrice-nette :
 - pas parce que la production UE-27 serait excédentaire,
 - mais pour 'corriger' l'effet des importations d'Ukraine, même si elles sont, depuis, contingentées.

UE 27 : flux de sucre mensuel extra-communautaire



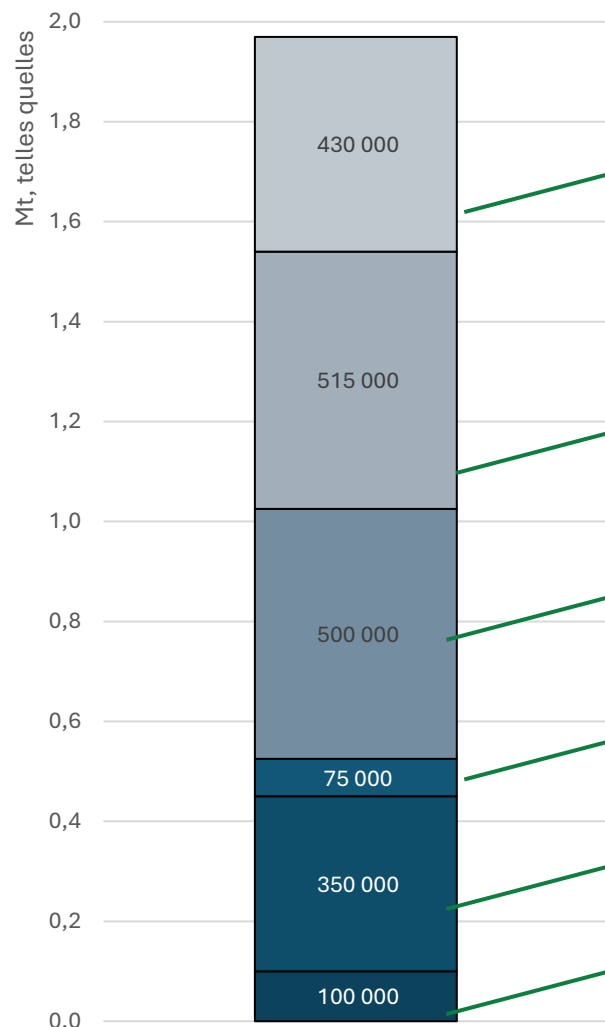
Importations de sucre dans l'UE-27



Préambule

Sous quel régime douanier le sucre peut-il être, et est-il, importé ?

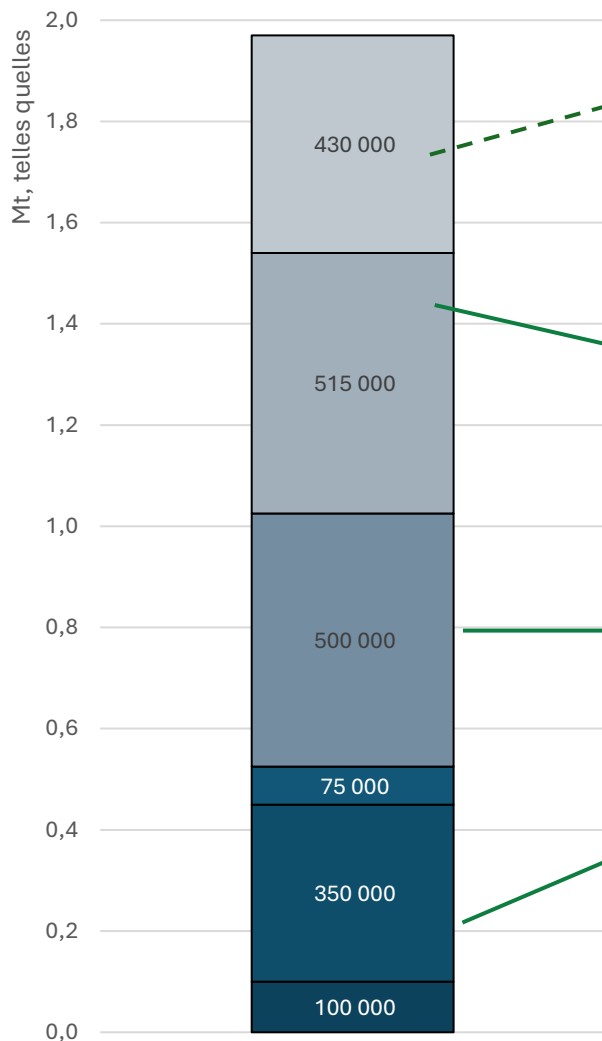
Prévision d'importation sur 2023-2024
(campagne effective d'octobre à septembre)



Régime	Conditions, Volumes maximums	Commentaires
Régime de Perfectionnement Actif (RPA)	Sans limite , à condition d'exporter: <ul style="list-style-type: none"> dans le cas d'importation de sucre brut : le sucre ainsi produit, une fois raffiné. Dans le cas d'importation de sucre raffiné : les produits transformés qui en proviennent. 	<ul style="list-style-type: none"> Les licences obtenues par l'exportation de sucre produit dans l'UE peuvent faire l'objet de commerce.
Accords de libre-échange	Volume total disponible : 1,03 Mt sans droit de douane	Chacun des accords est unique, fruit de négociations individuelles avec 15 pays : 6 pays à l'Est de l'Europe, 4 pays d'Amérique andine, l'ensemble des pays d'Amérique centrale (un accord pour l'ensemble), l'Afrique du Sud, le Vietnam et le Canada (pour les produits sucrés notamment). Certains volumes sont fixes, d'autres évolutifs. Certains sont annuels, d'autres par campagne.
Règles spécifiques avec l' Ukraine , depuis l'invasion russe	<ul style="list-style-type: none"> Sans limite entre juin 2022 et juin 2024 260 000 t sans droit de douane, par campagne, depuis juin 2024. 	Accord à renégocier tous les ans.
Contingent issu de l'agrandissement de l'UE (contingents ' CXL ')	Volume maximum de 704 307 t en 2024-2025 à droit réduits ou nuls.	Dont Australie, Cuba, Inde, Brésil et Erga omnes (c'est-à-dire n'importe quelle provenance). Les droits réduits sont de 0, 11 ou 98 €/t selon les cas. En pratique, le Brésil couvre 90 % des volumes CXL.
Pays en voie de développement (Accord ' Tout Sauf les Armes ')	Aucune limite, aucun droit de douane. Historiquement, pouvait dépasser les 2,2 Mt par campagne.	En pratique, en 2023-2024, il s'agit majoritairement du Swaziland (35% de ces volumes) et de Maurice (30 % de ces volumes), mais aussi de Fidji (12 %) et du Cambodge (11 %).
Régime normal ('droits pleins')	Sucre brut : 339 €/t Sucre raffiné : 419 €/t Sans limite de volume	Le montant du droit plein limite ce volume à des sucres dits spéciaux (y compris Bio, etc.)

Bref, en 2023-2024...

Prévision d'importation sur 2023-2024
(campagne effective d'octobre à septembre)



Presque le quart du sucre importé dans l'Union (22 %) n'est pas concerné par les règles d'importation : il est destiné à être transformé, puis réexporté (régime 'RPA').

Si on n'en tient pas compte :

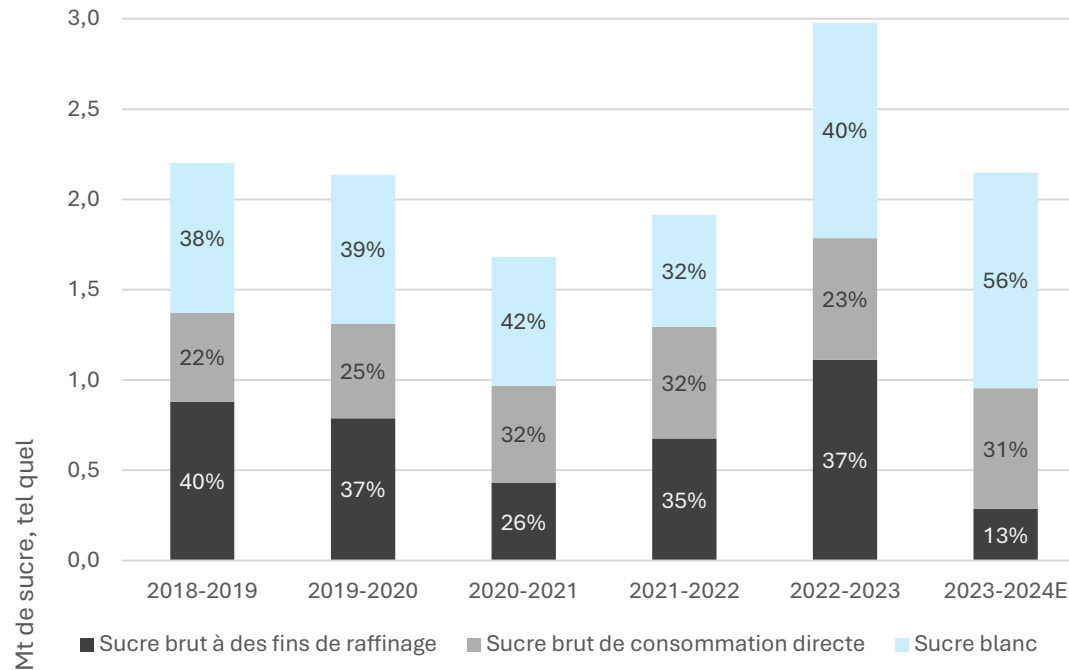
- *Les **accords bilatéraux** ont été à l'origine du tiers du sucre importé dans l'Union : c'est deux fois moins que leur potentiel, et directement lié à la concurrence du sucre ukrainien.*
- **32 % du sucre importé en 2023-2024 vient d'Ukraine** : c'est un record, pour l'UE-27, de voir un fournisseur atteindre un tel niveau (avant la restriction des flux à partir de juin 2024).
- *Malgré les conditions octroyées, depuis 2009, aux **pays les plus pauvres (ACP/PMA)**, ils ne parviennent plus à rivaliser face aux contingents octroyés dans le cadre des accords bilatéraux : en 2023, ils ne sont à l'origine que de 350 000 t de sucre – c'est 6 fois moins que sous quota.*

Quelle quantité de sucre importée, et sous quelle forme ?

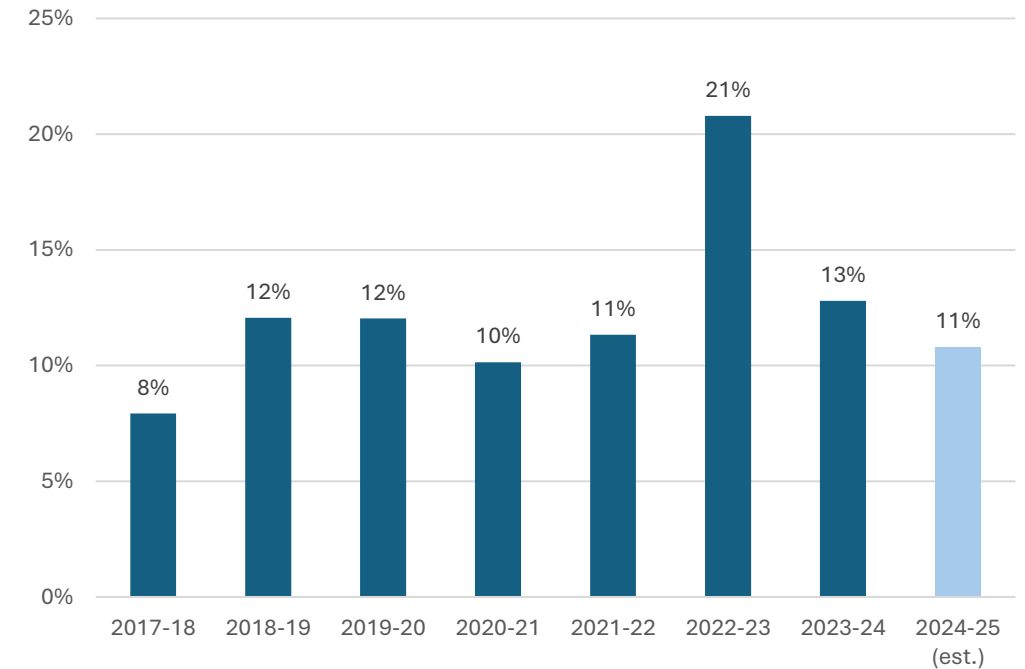
NB: le sucre importé est ultra-majoritairement un sucre de canne, importé sous 3 formes :

- **Brut à raffiner** : le transport est bon marché (en vrac quand les autres sucres voyagent en sac), mais le raffinage à destination, énergivore, est onéreux.
- **Brut à des fins de consommation directe** : pour un marché particulier (sucre à saveur prononcée).
- **Blanc** : directement consommable en l'état ; il peut s'agir de sucre de betterave ou d'un sucre de canne qui aurait subi une étape de raffinage : ils sont indifférenciables.

Importation de sucre dans l'UE-27
(RPA inclus – flux effectivement recensé sur la période Octobre-Septembre, donc potentiellement utilisé sur une autre période)



Part du sucre importé dans la consommation européenne (hors RPA – calcul par bilan, donc concernant effectivement les périodes octobre-septembre)

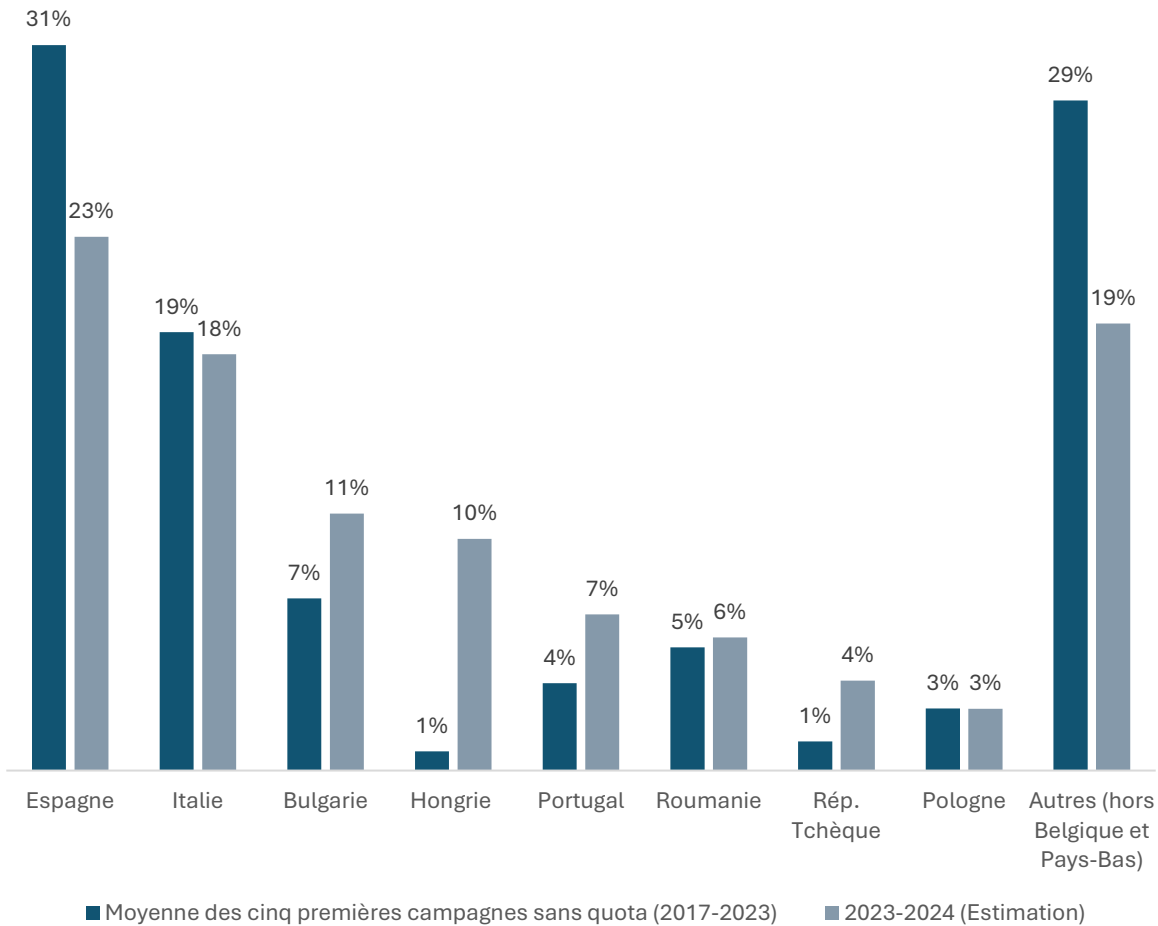


2023-2024 : retour à la norme après des importations 2022-2023 'au-delà du nécessaire'

- ✓ Avant l'effet des importations de sucre ukrainien, un différentiel de prix UE/Monde propice à l'importation de sucre brut à raffiner
- ✓ Dès les flux Ukraine-UE ouverts (été 22), afflux de sucre de betterave ukrainien ('blanc'), réduisant le besoin en sucre destiné au raffinage.

Où arrive le sucre ?

Porte d'entrée du sucre importé sur l'UE-27
en pourcentage de sucre sur la (les) campagne(s) considérée(s)



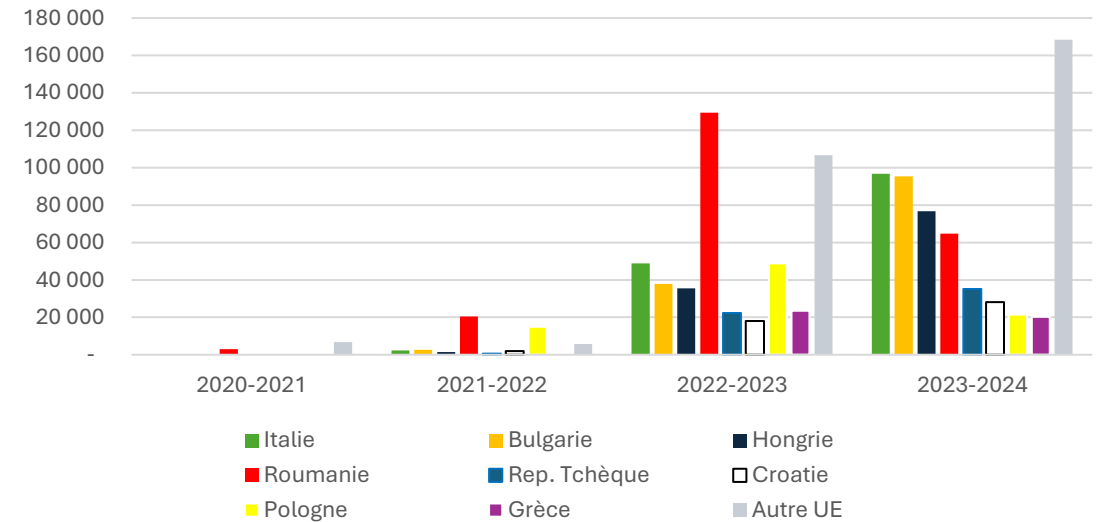
Espagne et Italie : un recul en trompe-l'œil

- Si les volumes arrivant en Espagne et Italie semblent se réduire en pourcentage, c'est parce que les pays d'Europe de l'Est le sont davantage !

Pays de l'Est de l'Europe:

- Terre d'accueil des flux ukrainiens (à l'exclusion de la Roumanie, qui a suspendu le flux avant la décision communautaire).

Portes d'entrées du sucre ukrainien
(en tonne, d'après TDM - sucre blanc uniquement)



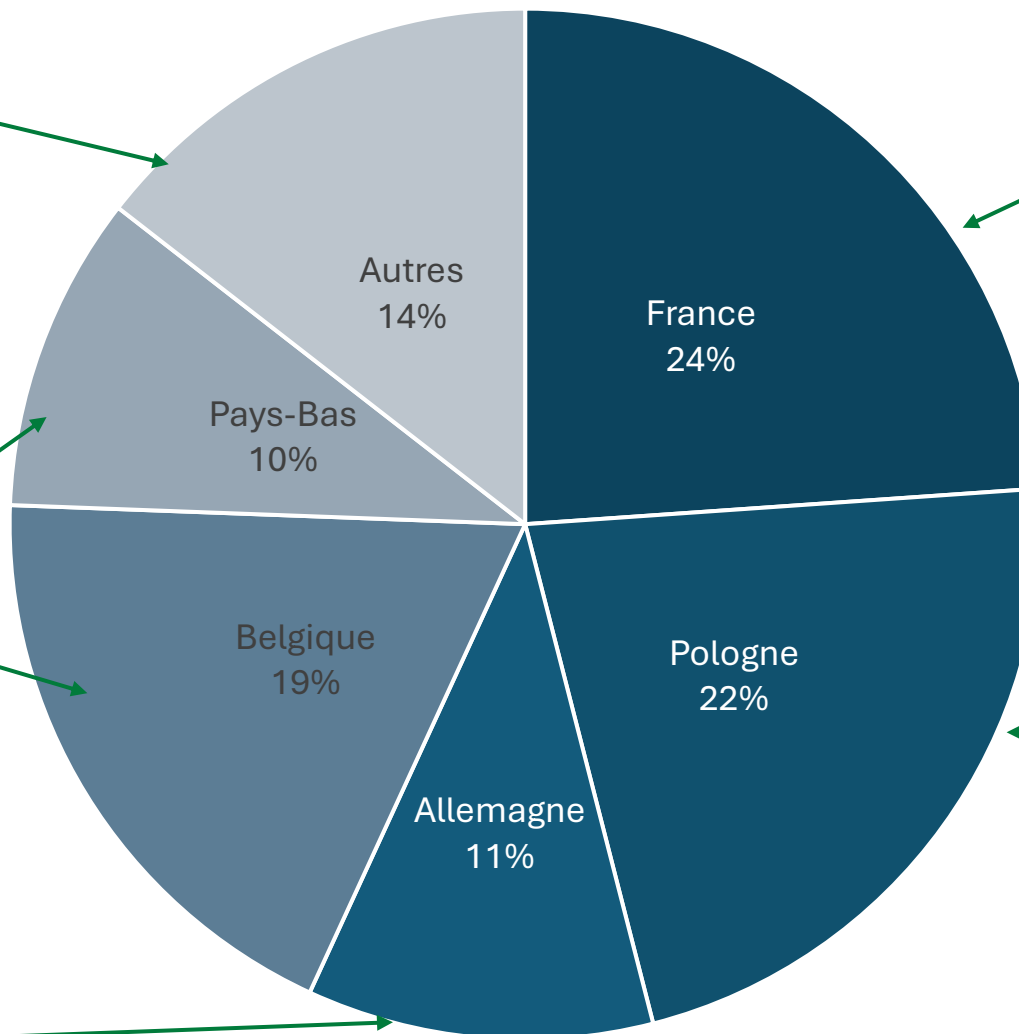
Exportations de sucre de l'UE-27



Qui a exporté en 2023-2024 ?

Qui exporte du sucre sur Pays-Tiers (hors UE) ?

(d'après TDM, flux d'octobre 2023 à septembre 2024, sur un total calculé par bilan par la CE à 1,6 Mt)



Sous quota, chaque pays de l'Union (ou plutôt chaque industriel) disposait de son « quota d'export », et 29 % du sucre quittait le territoire de l'Union d'autres pays que ceux indiqués dans ce graphique.

En dehors des grands pays en surplus (France, Allemagne, Pologne), **la plupart des pays se sont, depuis, concentrés sur le marché domestique.**

Le sucre exporté de Belgique ou des Pays-Bas n'est pas forcément un sucre produit localement. Dans le cas de la Belgique notamment, **il peut s'agir notamment de sucre allemand transitant par Anvers.**

Le volume d'export vers pays-tiers de l'Allemagne est resté stable depuis la fin des quotas : autour de 250 000t. **Le pays privilégie le marché domestique**, et particulièrement l'Italie : il y a envoyé presque 0,5 Mt en 2023-2024, quasiment deux fois plus que sous quota.

La France reste à l'origine du quart du sucre exporté de l'Union.

Sous quota (dernière moyenne quinquennale), elle était à l'origine de 30 %.

Autrefois quasiment absente de l'export (moins de 10 % du sucre exporté par l'UE l'était de Pologne, sous quota), **la Pologne est désormais le second exportateur européen de sucre.**

Une situation qui interpelle lorsque l'on sait que le pays est l'un des douze pays européens à accorder des aides couplées à la betterave (PAC 2023-27 : enveloppe annuelle de 74 M€ pour 245 kha, soit autour de 300 €/ha).

Où est exporté le sucre communautaire ?

Destination du sucre quittant l'UE-27

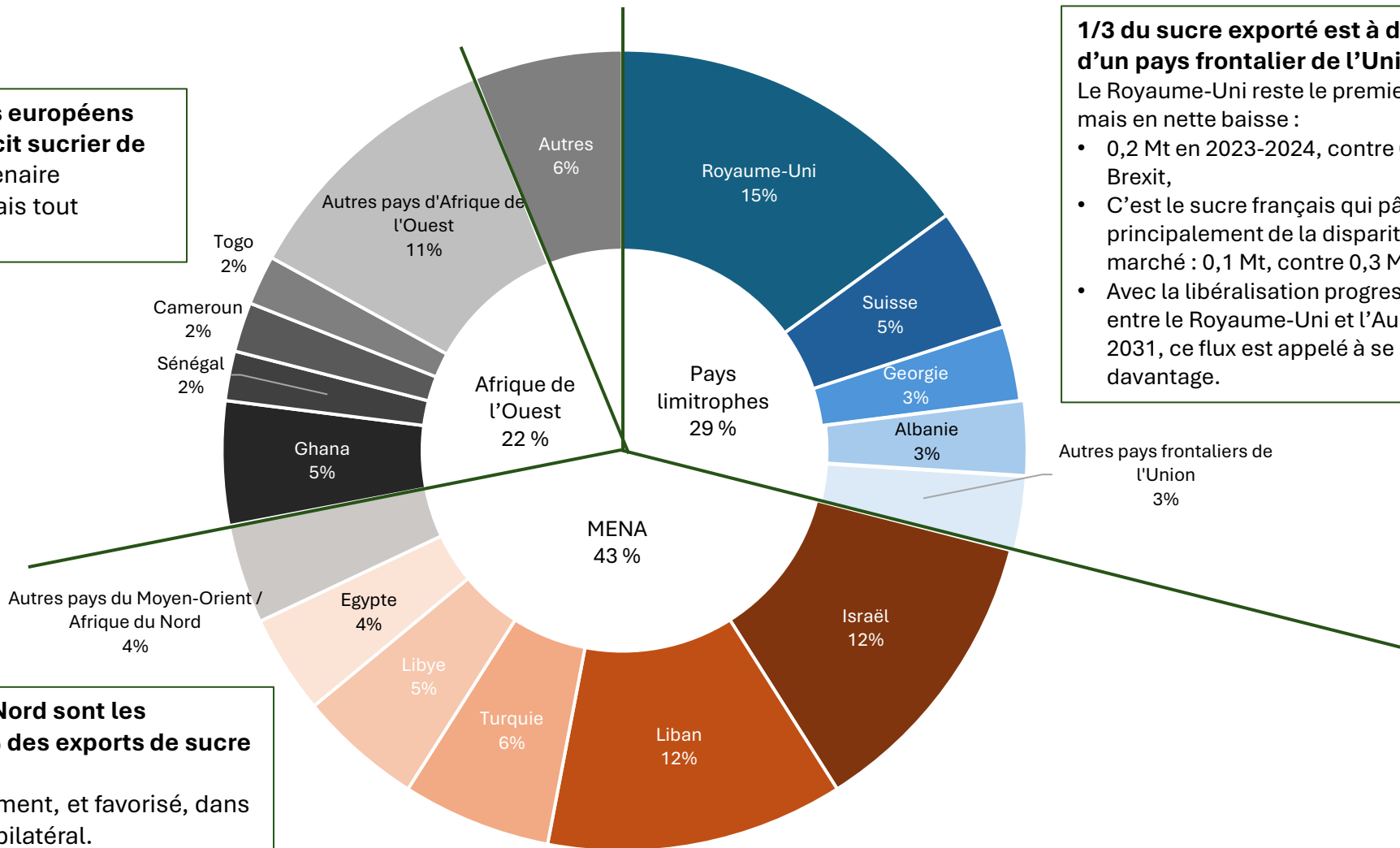
(D'après Eurostat, entre octobre 2023 et septembre 2024, sur un total calculé par bilan par la CE à 1,6 Mt)

Presque le quart des exports européens (22 %) vise à combler le déficit sucrier de l'Afrique de l'Ouest : un partenaire historique pour le sucre français tout particulièrement.

Moyen-Orient et Afrique du Nord sont les destinations de plus de 40 % des exports de sucre européen en 2023-2024.
Un flux naturel, géographiquement, et favorisé, dans le cas d'Israël, par un accord bilatéral.

1/3 du sucre exporté est à destination d'un pays frontalier de l'Union.
Le Royaume-Uni reste le premier pays « client », mais en nette baisse :

- 0,2 Mt en 2023-2024, contre 0,5 Mt avant le Brexit,
- C'est le sucre français qui pâtit principalement de la disparition de ce marché : 0,1 Mt, contre 0,3 Mt avant le Brexit.
- Avec la libéralisation progressive des flux entre le Royaume-Uni et l'Australie d'ici 2031, ce flux est appelé à se réduire encore davantage.



Flux intracommunautaires



Principaux flux

20 premiers flux européens (2023-2024)		vers	Flux total (tonnes)
Depuis	Allemagne	Italie	571 594
	France	Espagne	358 296
	France	Belgique	345 045
	France	Italie	339 013
	Pologne	Allemagne	167 761
	Portugal	Espagne	150 775
	Allemagne	Belgique	147 500
	France	Allemagne	118 016
	Pays-Bas	Italie	111 771
	Pays-Bas	Belgique	106 372
	Republique tchèque	Autriche	106 166
	Belgique	Pays-Bas	97 638
	Allemagne	Grèce	96 671
	France	Pays-Bas	79 998
	Allemagne	Pays-Bas	71 776
	Allemagne	Roumanie	63 626
	Belgique	Allemagne	62 731
	Allemagne	France	62 594
	Pays-Bas	Allemagne	60 983

Des flux qui permettent d'équilibrer les bilans :

- des pays déficitaires de l'UE (notamment Italie, Espagne, Grèce), où le contexte pédoclimatique ne permet pas de produire de la betterave,
- par le sucre produit dans les pays excédentaires (France, Allemagne, Pologne).

En 2023-24, 5,1 Mt de sucre ont été consommées dans un autre pays que celui où il est produit dans l'UE:

- C'est 34 % du sucre produit dans l'Union (hors éthanol)
- Seulement 20 flux, impliquant 12 pays, dépassent les 60 000 t en 2023-2024 :
 - ✓ Le coût du transport de sucre reste limitatif : les flux sont majoritairement sur petite distance.
 - ✓ L'Allemagne n'a « que » le débouché italien, quand la France vise l'Espagne et l'Italie.
 - ✓ La Belgique et les Pays-Bas, plaques tournantes du sucre européen, y compris pour les pays-tiers grâce aux ports d'Anvers et de Rotterdam. Et, dans une moindre mesure, le Portugal, pays raffineur de sucre importé.

Détails des cinq principaux intervenants



Bilan synthétique des 5 intervenants majeurs du marché européen

Chiffres moyens des 4 dernières campagnes (2021-22 à 2024-25)

Calculés par bilan, d'après S&P en équivalent sucre brut

	France	Allemagne	Pologne	Espagne	Italie
Production	3,8	4,6	2,5	0,4	0,2
Importations (UE et non UE)	0,5	0,5	0,2	1,3	1,9
Consommation (y compris en produit transformés pour l'export)	2,4	3,7	1,8	1,7	2,1
Exportations (UE et non UE)	2,0	1,4	0,8	0,0	0,0
Solde <i>Export - Imports</i>	+ 1,5	+ 0,9	+ 0,6	- 1,3	- 1,9

Espagne (1^{er} importateur)

Provenance du sucre en Espagne

(d'après TDM, douanes espagnoles, Ministère espagnol)



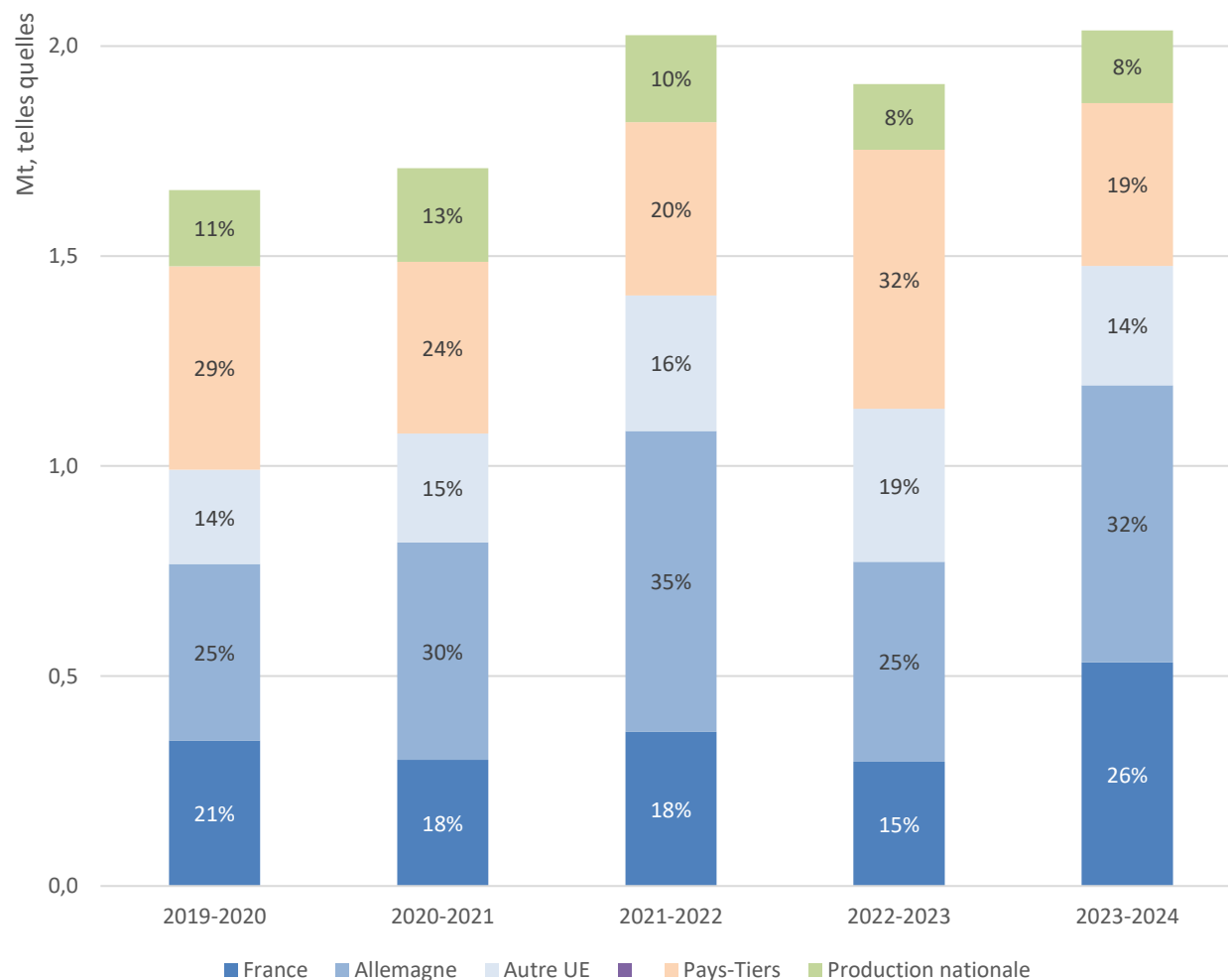
Un pays consommateur de 1,5 à 1,7 Mt, dont le déficit est comblé par des importations :

- UE : le tiers du sucre consommé dans le pays est français, en concurrence direct avec la production et le raffinage local (donc l'importation de pays-tiers). Les autres provenances communautaires sont limitées à du sucre raffiné au Portugal (donc non communautaire), le pays étant trop éloigné des autres sources betteravières.
- De pays-tiers, majoritairement sous la forme de sucre brut
 - ✓ Notamment lorsque la prime européenne permet de payer les droits CXL (ex : 2022-23).
 - ✓ Ce sucre brut est majoritairement raffiné dans la raffinerie d'Azucarera, (Guadalete, groupe britannique ABF) en complément de son activité de transformation de betteraves : elle permet de prolonger la 'durée de campagne' lors des années de production moindre.

Italie (2^e importateur)

Provenance du sucre en Italie

(d'après TDM, S&P, CIBE)



Un pays consommateur d'environ 2,0 Mt, très concurrentiel :

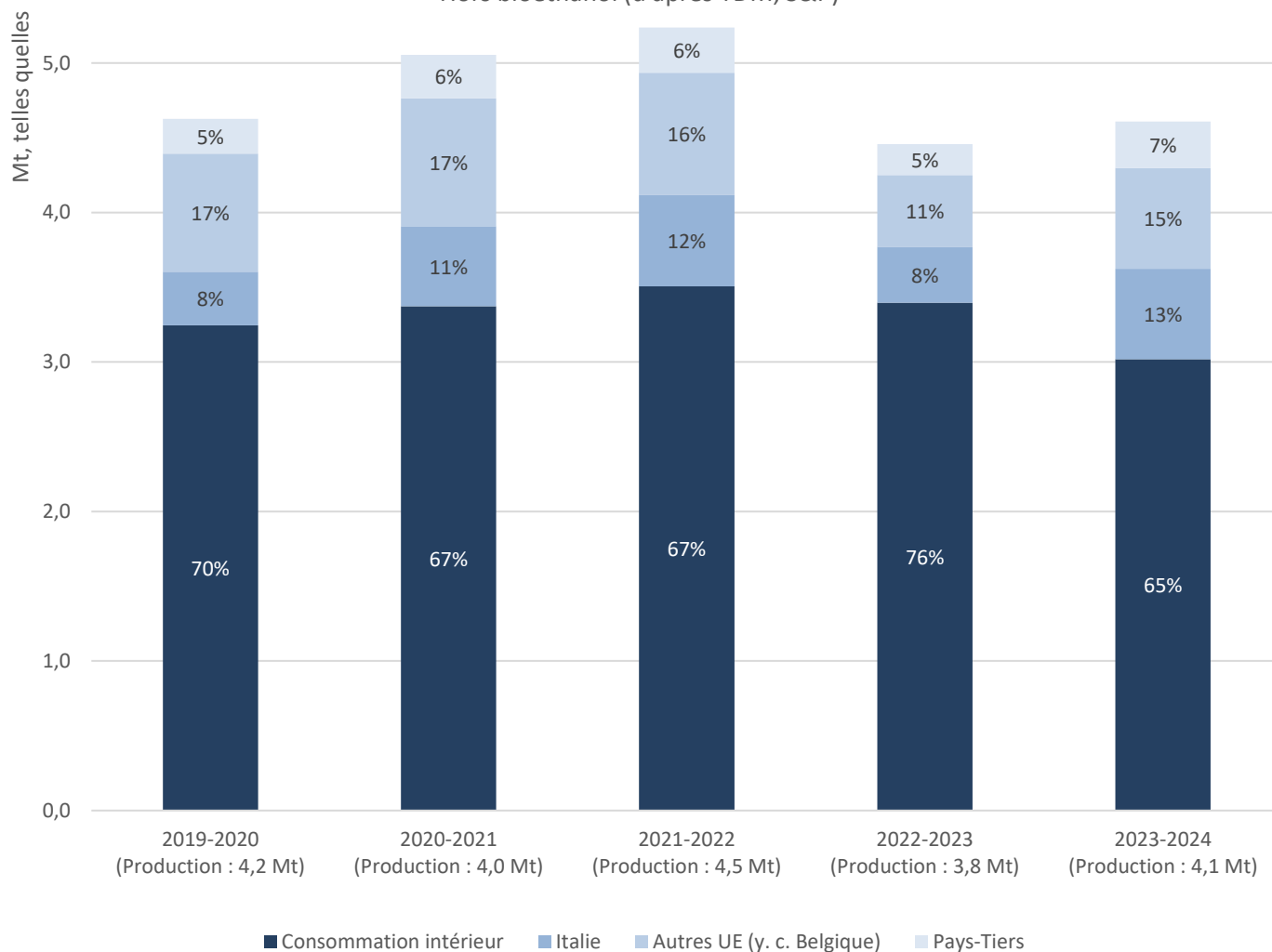
- La hausse de la production française en 2023-24 lui permet de retrouver des parts de marchés : **¼ du sucre consommé en Italie est français.**
- Mais, depuis la fin des quotas, **l'Allemagne est le premier fournisseur européen, et reste largement en tête :** géographiquement, c'est quasiment le seul débouché de leur surplus.
- En 2022-2023, pression forte des importations en provenance de pays tiers, et notamment d'Ukraine (45 000 t, soit plus de 10 % des volumes totaux importés par l'UE en provenance d'Ukraine).

Allemagne (2^e exportateur)

Utilisation du sucre allemand

Incluant environ 0,3 Mt de sucre importé des frontières françaises et polonaises

Hors bioéthanol (d'après TDM, S&P)



En dehors de son territoire (qui représente, de loin, le plus gros marché communautaire), le seul débouché stable, pour l'Allemagne, semble être le débouché italien :

- Les autres débouchés européens sont sporadiques et très fluctuant, comme par exemple :
 - Roumanie : 80 000 t en 2021-22 et 34 000 t en 2022-23,
 - Grèce : 94 000 t en 2021-22 mais 46 000 t en 2022-23,
 - Les flux vers la Belgique et les Pays-Bas (230 000 t au total en 2023-24) semblent plutôt être des flux intermédiaires avant exportation sur « pays tiers ».

Le pays équilibre son bilan par des importations marginales frontalières (0,3 Mt, à parité entre France et Pologne)

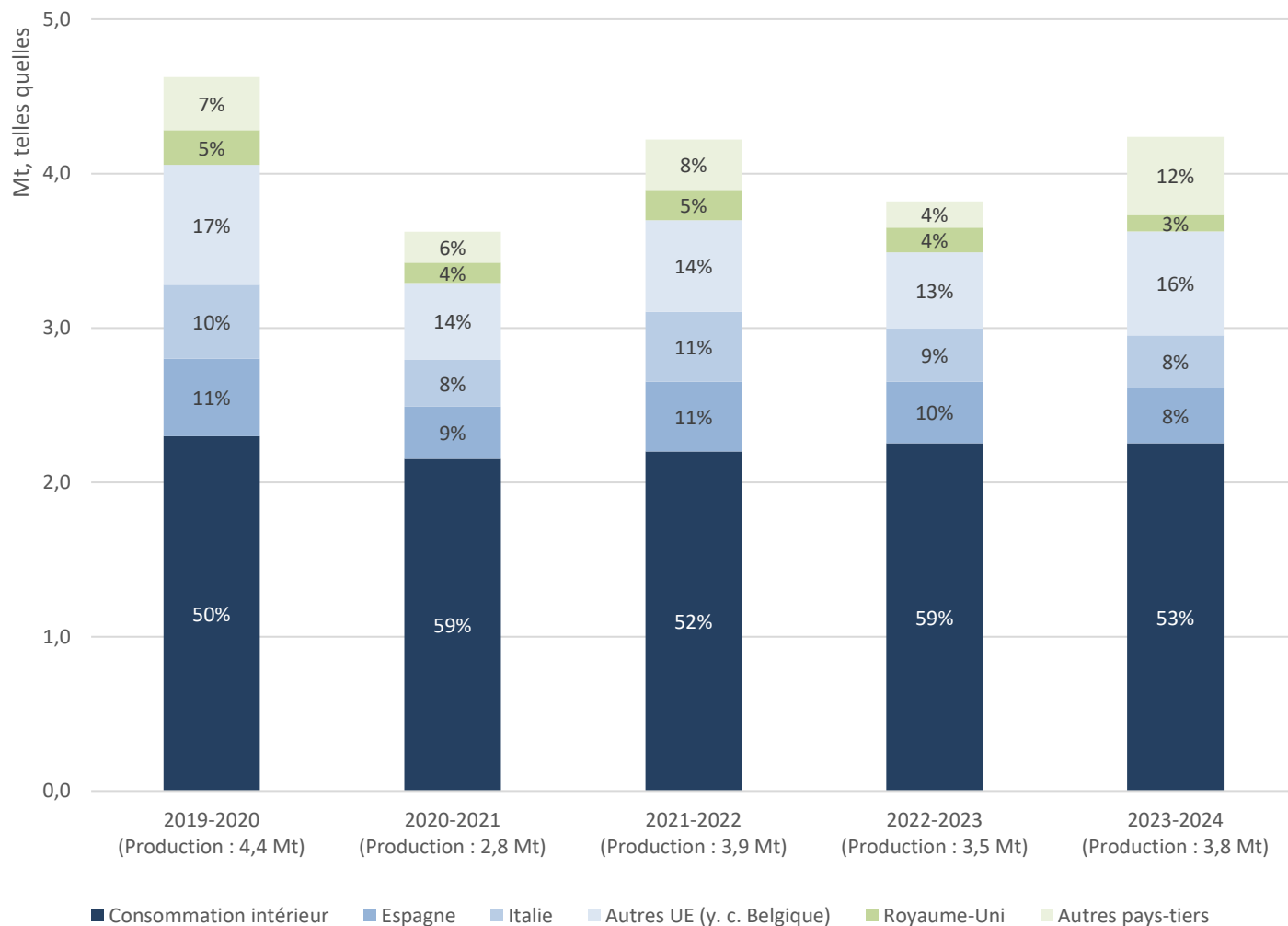
Et la Pologne (3^e exportateur européen) ?

- Elle envoie autour de 0,1 Mt vers l'Allemagne tous les ans, un peu moins vers la Roumanie et la Hongrie.
- Elle privilégie le débouché « pays tiers » :
 - autour de 0,2 Mt avant les années 2020,
 - mais autour de 0,5 Mt en 2023-24, diversifié (Israël, Royaume-Uni, MENA).

France (1^{er} exportateur)

Utilisation du sucre français

Hors bioéthanol (d'après TDM, S&P)



Face aux évolutions de production, et hors tampon bioéthanol, le marché européen est privilégié :

- Un volume dédié au marché intérieur relativement stable (2,2 Mt),
- tout comme les envois vers l'Espagne et l'Italie, qui restent globalement stables, avec 0,4 à 0,5 Mt chacun.

Le marché pays-tiers comme marché d'ajustement ?

- Le Royaume-Uni est réduit à « peau de chagrin » : plus de 0,3 Mt avant Brexit, autour de 0,1 Mt actuellement.
- Les autres destinations représentent, en 2023-24, autour de 350 000 t, soit l'équivalent de la production d'une sucrerie :
 - Afrique de l'Ouest (42 %),
 - Moyen-Orient & Afrique du Nord (40 %),
 - Pays limitrophes de l'UE (8 %).

www.artb-france.com



secretariat@artb-france.com

